

<https://clg-val-de-voise-gallardon.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article106>



# **L'assistante sociale au collège**

- 1- A la une -



Date de mise en ligne : lundi 7 septembre 2015

---

**Copyright © Collège Val de Voise - Gallardon - Tous droits réservés**

---

\* Les missions

[ - ] La prévention :

Prévenir l'échec scolaire en agissant sur les causes sociales et familiales et en aidant l'élève à construire son projet personnel.

Lutter contre l'absentéisme scolaire.

Guider, accompagner les élèves qui rencontrent des difficultés et ceux qui doivent bénéficier d'une orientation spécialisée.

Réaliser des actions collectives dans les domaines de l'éducation, la santé et la citoyenneté.

[ - ] La protection :

Évaluer le risque de danger.

Porter à la connaissance des autorités compétentes les situations des jeunes en danger (maltraitance physique, morale, abus sexuels, carences éducatives).

Proposer différents types de mesures de protection de l'enfance et les services de justice.

\* Les fonctions

[ - ] Au sein de l'institution dont il est le conseiller social :

Travailler en liaison permanente avec tous les membres de l'équipe éducative.

Réfléchir ensemble aux solutions à apporter.

[ - ] Auprès des élèves et des familles :

Apporter écoute, aide, conseils et informations. Après évaluation, élaborer ensemble des stratégies pour dépasser la situation/problème. Proposer et assurer un suivi social.

[ - ] Autour de la famille :

Construire des réseaux de travail avec les institutions extérieures Représenter le service dans les différents groupes de travail pluri professionnels et pluri institutionnels.

\* Les techniques et méthodes de travail

## **L'assistante sociale au collège**

---

[>] L'assistant de service social est soumis au secret professionnel (art.80 du Code de la famille). Il peut être délié dans les cas de signalement de situations de maltraitance aux autorités administratives ou judiciaires (art. 226.13 et 226.14 du nouveau Code Pénal).

[>] Travail social individuel :

A la demande des élèves, des familles et de l'équipe éducative. Entretiens psychosociaux dans l'établissement et visites à domicile.

[>] Travail de médiation :

Ecole, famille et environnement.

[>] Travail de partenariat :

Intra et extra institutionnel.

\* Votre assistante sociale, Mme Maud FRANCOIS, est présente au collège le jeudi de 9h à 16h30.